

|   |   |              |
|---|---|--------------|
|  | <b>Plan Climat Air Energie territorial 2020-2026</b><br><b>Evaluation</b><br><b>Décembre 2025</b>                                       |              |
| <b>Action</b>   | <b>ALEVA Photovoltaïque</b>   | N° O5.A16.40 |
| <b>Porteur</b>  | <b>ALEVA Photovoltaïque</b>   |              |
| <b>Stratégie</b>  | Orientation 5 : Un territoire à énergie positive  |              |
|   | Axe 16 : Contribue au développement des filières d'énergies renouvelables en coopérant entre les acteurs pour créer de la valeur locale |              |
|   | <b>Atténuation</b>  |              |

## Bilan de l'action 2020-2026

Opération lancée en 2019.

Il s'agit de mutualiser des toitures d'entreprises en construction de la zone industrielle Lavigne pour installer des panneaux solaires photovoltaïques d'une puissance de 100kwc. L'objectif est de partager l'énergie produite en autoconsommation collective entre plusieurs entreprises.

Résultats : L'action n'a pas vu le jour sous sa configuration initiale, la centrale fonctionne mais les entreprises alentour n'en sont pas bénéficiaire.

Partenariats techniques et financiers : Région Occitanie / ADEME / ENERCOOP.



Installation sur la toiture

« En 2020, l'autoconsommation collective était un modèle innovant. La Région et l'ADEME nous ont aidés avec le bureau d'étude ENERCOOP pour la mise en place de cette opération. Nous avons beaucoup essuyé les plâtres et le plus compliqué a été le refus de raccordement de l'installation au réseau électrique. C'est 4 ans après que le projet peut devenir réalité. Le déploiement des ENR - qui plus est « innovantes » - se fait très lentement. Ne pas négliger le besoin d'assistance à maître d'ouvrage qui est nécessaire ainsi que le temps à consacrer à la bonne réussite du projet. » Jean Langry, membre du club d'entreprise ALEVA.